

GROUPE DE SUIVI PERISCOLAIRE

Rencontre du jeudi 14 juin – De 18h à 20h30 – Ecole Primaire - salle restaurant scolaire

Membres Présents :

Mr RUTAR (Directeur Ecole élémentaire du Bourg)
Mmes PENEZ, SEUX, (Représentantes parents d'élèves école publique)
Mme TROISIEME (chef d'établissement école Jeanne d'Arc)
Mme GRANGIER, LAULAGNIER, (Représentantes parents d'élèves école privée)
Mlle VIALON (Périscolaire), M. FAVERJON (éducateur sportif)
Mme CHAUMEL (coordinatrice des affaires scolaires)
Mme RICHARD (Elue, adjointe aux affaires scolaires),
Mme GOURBEYRE (Elue)

Membres Excusés :

M. MAJONCHI (M. Le Maire).
Mme FAVIER-VERGNE (Directrice générale des services)

Ordre du jour :

*** PERISCOLAIRE**

- Bilan quantitatif et qualitatif du matin/midi/soir
- Bilan et fin des N.A.P
- Porte ouverte
- Organisation rentrée scolaire 2018/2019
- Divers

*** RESTAURANT SCOLAIRE**

- Points sur les actions en cours et à venir
- Informations diverses

***TRANSPORT SCOLAIRE**

- Suivi du permis de bonne conduite
- Demande A.P.E.P auprès de S.E.M.
- Critères d'inscriptions au service auprès de S.E.M

***Divers**

- Travaux de l'école maternelle Les Pins
- Partenariat avec le JAREZIO
- Convention avec la Souris-Verte (centre social)
- C.M.E : bilan année
- Centenaire de l'armistice du 11 novembre
- Animations sportives
- Pilat propre

*** PERISCOLAIRE**

Périscolaire matin/midi/soir :

Points quantitatifs :

- Matin : stable depuis 3 ans. (24 enfants en moyenne)
- Midi : augmentation toujours en hausse + 20% depuis septembre 2014 (230 enfants en moyenne par jour avec des pics à 273).
- Soir : stable, environ 60 enfants par soir
- NAP : les nouveaux rythmes (2 fois 1h30 les lundis et vendredis et non plus 45 mn chaque soir de class') ont augmenté de 20% la fréquentation. 293 enfants ont participé aux NAP sur un potentiel de 380 élèves.

Points qualitatifs : Depuis le mois de mars, une animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire est proposée aux enfants durant les temps du midi. Des panneaux ont été réalisés (exposition dans l'atrium de l'école primaire) afin de revoir son comportement à table. Les enfants s'efforcent de goûter, ils se servent eux même et s'engagent donc à finir leur assiette. A la fin du plat chaud, les restes sont versés dans un seau ce qui permet de mesurer les quantités jetées. Le bilan est très positif, les enfants souhaitent réellement réduire ce qui part à la poubelle. Les animateurs relèvent que les enfants sont moins réfractaires à goûter un aliment, un plat qu'ils ne connaissent pas.

Du 31 mai au 14 juin, une enquête satisfaction sur le repas et sur le temps d'animation a été mise en place auprès des enfants sur le temps du midi (vote avec un bouchon vert s'ils étaient satisfaits, rouge dans le cas contraire).

Même si leur vote n'était pas toujours objectif ... (bouchon rouge pour le repas qui n'était pas une critique sur ce qu'ils avaient mangé mais juste parce qu'ils n'étaient pas à table avec leurs copains...).

Une formation de toute l'équipe (cuisine et animation) est fixée au 1^{er} trimestre 2018 sur le thème « Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective ».

Bilan et fin des NAP :

Après 4 années de fonctionnement, les nouvelles activités périscolaires (N.A.P) prennent fin.

Mme PENEZ Présidente des représentants de Parents de l'école publique tient à remercier la mairie pour la qualité et la diversité des animations proposées durant ces 4 années.

Porte ouverte :

La porte ouverte du périscolaire du mardi 12 juin (16h30/18h30) a permis à une cinquantaine de familles de visiter les locaux du périscolaire, la salle de restauration et la cuisine, de rencontrer les équipes et de voir les réalisations de toute l'année de leurs enfants.

Organisation rentrée scolaire 2018/2019 :

○ **Horaires 2018/2019**

Le débat concernant les horaires pour la rentrée prochaine est clos suite au questionnaire distribué par l'Association des Parents d'élèves. En effet, les Parents des élèves du groupe scolaire « Les Prés-verts » ont Le conseil municipal du 31/05/2018 a respecté ce choix des familles et a donc voté les horaires : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis (plus de classe le mercredi).

Les deux groupes scolaires (public et privé) de la commune fonctionneront, de nouveau, sur le même rythme scolaire.

○ **Livraison des repas à la maternelle les Pins / sieste**

Lors de son intervention à la réunion publique du 7/02/18, Mme LECONTE, chrono biologiste et spécialiste des rythmes de l'enfant a insisté sur l'importance d'éviter que le temps méridien soit un « temps d'attente » pour les enfants et préconise :

- pour les plus petits la possibilité de se coucher après le repas (soit 12h40 au plus tard)

-pour les primaires, un temps de « relaxation » de 20 mn au plus (allongé sur un tapis, écoute de musique, de contes audio...)

La situation géographique des maternelles bourg (public / privé) permet de répondre -sans aménagements spécifiques -à la mise en place de cette préconisation. Quant à la maternelle « Les pins », une nouvelle organisation est **proposée -à titre expérimental** – sur le site école. Les enfants qui mangent au restaurant scolaire demeureront sur place (*plus de trajets en car*), les repas livrés en liaison chaude par le service de restauration communale seront servis dans la salle « ex NAP », aménagée en salle de restauration. Dès la fin du repas, les plus petits pourront faire la sieste et un temps calme sera proposé aux plus grands.

A noter : le dispositif « Passerelle* » proposé par le Jardin d'enfants pour les élèves de la maternelle Les Pins est de ce fait suspendu ainsi que les accords dérogatoires convenus avec des parents afin que leur enfant

scolarisé à la maternelle Les Pins puisse prendre le bus de 11h20 pour être confié à la voûte (arrêt du Bourg) à leur assistante maternelle.

*Ce service permettait aux PS de la maternelle des Pins de se rendre à l'école le matin, de monter en bus jusqu'au bourg avec les enfants qui restaient au restaurant scolaire puis d'être pris en charge par le jardin d'enfants pour manger avec eux et passer l'après-midi. Dispositif qui ne fonctionnait que de septembre aux vacances de Noël.

La passerelle avec le jardin d'enfants pour les élèves des maternelles du Bourg et privé est maintenue.

○ **Petit déjeuner**

A partir de la rentrée 2018/2019, les enfants accueillis au périscolaire du matin (7h30/8h30) auront la possibilité de manger le petit déjeuner* qu'ils auront apporté.

*composé de choses faciles à manger, pratiques et équilibrés

○ **Inscriptions périscolaire 2018/2019**

Les dossiers périscolaires seront distribués (1 par enfant) en format papier par le biais de l'école à partir du 29/06/2018 et mis en ligne sur le site internet mairie : www.saint-paul-en-jarez.fr

Ils devront être rendus à l'enseignant avant le vendredi 6 juillet 2018. Passé cette date, les dossiers papiers sont à déposer en mairie, attention ils ne seront traités qu'au retour de la responsable du périscolaire (le 27/08/2018).

Ni la mairie, ni le périscolaire ne procéderont à des photocopies en cas de perte du dossier.

Pour les nouveaux arrivant les dossiers papier seront envoyés par courrier postal.

Divers :

Un groupe du périscolaire du soir s'est rendu à l'exposition « Bien dans leur genre » proposée par le Centre social. Cette thématique sur l'égalité entre les filles et les garçons a été abordée sous forme de jeux tout au long de l'année.

Depuis 3 ans, les enfants du jardin d'enfants (x8) sont accueillis au restaurant scolaire afin qu'ils découvrent les lieux ainsi que l'équipe qui les accueillera à leur rentrée prochaine en petite section.

La 1^{ère} rencontre s'est faite le mardi 12 juin et la prochaine le mardi 19 juin.

Félicitation aux CM de l'école Jeanne d'Arc pour leur exposition sur l'Europe, que les enfants du périscolaire ont eu plaisir à visiter.

*** RESTAURANT SCOLAIRE**

Point sur les actions en cours et à venir

- Développement des approvisionnements en produits locaux et bio.

La municipalité a donné la priorité aux aliments frais, de saison, locaux et bio. Actuellement cela représente environ 40% des produits proposés. L'objectif est de continuer dans cette démarche. Approvisionnement sur St Paul en Jarez : Yaourts, faisselles, rigottes, pain, sur Genest-Malifaux : Viande bovine et porcine.

- Accompagnement qualité par un diététicien :

Mr GALLEY intervient depuis octobre 2017 pour la mise à jour de notre plan alimentaire. Les repas des scolaires et de l'espace petite enfance sont prévus pour 5 semaines.

Son intervention permettra d'optimiser l'organisation de la cuisine, du matériel, des moyens humains afin de dégager du temps pour augmenter le « fait maison ».

Informations diverses

- Accueil des Projets d'Accueil Individualisés (P.A.I.)

Au vu de la complexité des situations, toute demande ou renouvellement d'accueil d'un enfant bénéficiant d'un P.A.I sera étudiée en commission d'admission. Après avis du médecin généraliste ou (PMI pour les – de 6 ans), d'un diététicien, cette commission composée des responsables du service restauration, du périscolaire et d'élus émettra un avis. C'est lors d'un entretien que la famille prendra connaissance de la décision validée en commission et du protocole qui s'impose. Concernant les enfants intolérants à un aliment, la transmission d'un certificat médical mentionnant l'aliment à exclure est obligatoire. Un P.A.I Périscolaire sera également rempli.

* TRANSPORT SCOLAIRE

Suivi du permis de bonne conduite

Rappel du fonctionnement : en début d'année, chaque enfant possède 12 points, en cas de non- respect du règlement, un mot est donné aux enfants pour qu'ils soient retournés au plus vite signé par les parents. La commission disciplinaire composée des responsables périscolaires, accompagnateurs, Mme RICHARD (adjointe au maire) se réunit à chaque veille de vacances pour décider du nombre de points à enlever, ce qui entraîne ou non une sanction.

A ce jour, 4 enfants ont eu une deuxième chance, dont un qui a malgré cela été exclu une semaine du transport scolaire.

Demande A.P.E.P.

Les demandes relevées le 4/04/2018 dans le courrier des représentants des Parents d'Elèves afin d'améliorer la sécurité, sont en cours d'étude auprès de S.E.M. :

- Traçages au sol à refaire
- Modification des emplacements
- Demande d'abris- bus

Critères d'inscription au service de S.E.M.

Pour les Primaires : Priorité donnée aux enfants dont l'arrêt de car se situe à plus de 2 kms de l'école La Plagne.

Ce service est payant 120€an, avec remboursement de la mairie selon quotient familial pouvant aller de 50% à 80%.

L'inscription se fait auprès de S.E.M. 04.77.32.90.38 – www.agglo-st-etienne.fr

Les gilets sont offerts aux nouveaux arrivants et aux CP.

Pour les élèves de la maternelle Les Pins, le service est gratuit :

- 8h20 pour ceux qui étaient au périscolaire de la Plagne
- 16h20 pour monter au périscolaire du soir

* Divers

Travaux Les Pins, seront réalisés durant l'été :

- les travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite : rampe d'accès par les classes, porte d'entrée extérieure sanitaires changée.
- Amphithéâtre devant l'entrée de l'ancien logement
- Déplacement de la structure jeux extérieurs
- Suppression du muret et du grillage devant la porte d'entrée actuelle

Partenariat avec le JAREZIO : le périscolaire a exposé en octobre 2017, les tableaux réalisés par les résidents du JAREZIO. A l'issue, 5 résidents sont venus accompagnés de leur Art thérapeute pour expliquer leur démarche. D'un commun accord JAREZIO et PERISCOLAIRE ont souhaité créer un tableau qu'ils se sont offert mutuellement le 26/04/2018 lors de la visite de leurs locaux. Il est prévu de continuer cette belle aventure sur 2018/2019.

Souris-verte : La mutualisation de l'ancien logement des Pins avec la souris -verte (accueil Parents-enfants proposée par le Centre social) est reconduite pour l'année scolaire 2018/2019.

A noter : nouveaux horaires de 8h30 à 10h30.

Centenaire armistice du 11 novembre : La Municipalité souhaite organisée en partenariat avec les 2 écoles, le C.M.E, le périscolaire et l'association des anciens combattants une commémoration événementielle. Un groupe de travail est prévu de se réunir le 26/06/2018.

Activités sportives : l'utilisation de la salle R.THOMAS suite à la fin des travaux est très appréciée des scolaires.

170 enfants ont participé aux Jeux Olympiques, avec une forte participation des Parents.

A prévoir : Fête de la motricité du 2 au 6 juillet ; Inscription pour le baby club le jeudi 13/09/2018 de 17h30 à 19h (séances le vendredi de 16h45 à 17h30 pour les moyennes sections et de 17h30 à 18h15 pour les grandes sections.

Fin de la réunion : 20h30